



..

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue en vidéo conférence le 10 janvier 2022 à 19h00 et ajournée pour être complétée le 11 janvier 2022, à 19h00, en raison de problèmes techniques.

En date du 10 janvier 2022 :

Sont présent(e)s : Madame Marie-Hélène Pilote, messieurs Guy Boivin, Serge A. Lavoie, Christian Nadeau, René Hamelin, Jean-François Mayrand et monsieur Alain Talbot, maire.

Est aussi présente : Madame Lili Harbour, adjointe à la direction.

Est absent : Monsieur Jacquelin Fraser, directeur général greffier-trésorier.

Madame Lili Harbour agit à titre de secrétaire de la réunion.

En raison de problèmes techniques, il est convenu et tous les élu(e)s y consentent d'ajourner cette réunion au 11 janvier 2022, à 19h00.

En date du 11 janvier 2022 :

Sont présent(e)s : Madame Marie-Hélène Pilote, messieurs Guy Boivin, Serge A. Lavoie, Christian Nadeau, René Hamelin, Jean-François Mayrand et monsieur Alain Talbot, maire.

Est aussi présente : Madame Lili Harbour, secrétaire de réunion.

Est absent : Monsieur Jacquelin Fraser, directeur général greffier-trésorier.

### **1. Ouverture de la séance spéciale**

Constatant le quorum, monsieur Alain Talbot, maire, déclare la séance spéciale ouverte à 19h13. Il souhaite la bienvenue et explique brièvement la situation causée par des problèmes techniques.

### **2022-01-11-01 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 10 JANVIER 2022 ET RENONCEMENT À L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 11 JANVIER 2022**

**CONSIDÉRANT** les problèmes techniques connus le 10 janvier 2022 par les élu(e)s lors de leur connexion au réseau;

**CONSIDÉRANT QU'** il a été requis d'ajourner la réunion au mardi 11 janvier 2022; Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Serge A. Lavoie et résolu d'accepter l'ajournement de la séance spéciale du 10 janvier 2022, à 19h00 pour être tenue le 11 janvier 2022 à 19h00 et de renoncer à l'avis de convocation.  
À l'unanimité.

### **2022-01-11-02 NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE DE RÉUNION**

Il est proposé par monsieur Serge A. Lavoie, appuyé par monsieur René Hamelin et résolu de nommer madame Lili Harbour comme secrétaire de réunion.  
À l'unanimité.

## 2022-01-11-03 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)

**CONSIDÉRANT QUE** le PTI devait être adopté au plus tard le 31 décembre 2021;

**CONSIDÉRANT QU'** il reste des éléments à être évalués;

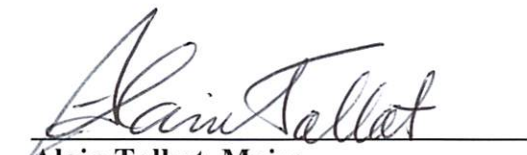
Il est proposé par monsieur René Hamelin, appuyé par madame Marie-Hélène Pilote et résolu de reporter son adoption au 31 janvier 2022, en même temps que le budget.  
À l'unanimité.

### 5. Période de questions

Aucune question.

## 2022-01-11-04 LEVÉE DE LA SÉANCE

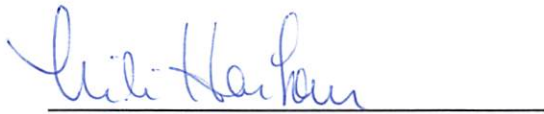
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Serge A. Lavoie et résolu de lever la séance spéciale à 19h18.  
À l'unanimité.



---

**Alain Talbot, Maire**

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.



---

**Lili Harbour, secrétaire de réunion**

Je, Lili Harbour, secrétaire de réunion, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 11 janvier 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 7 février 2022.